

125

Paola Cifarelli

- Bien Dire et Bien Apprendre – n°36 – Octobre 2021

Dans les deux versions de *Ciperis*, plusieurs personnages féminins figurent à côté des protagonistes masculins, avec une importance narrative et thématique différente. Si les princesses constituent toutes les éléments clés de la politique matrimoniale du héros⁵, deux d'entre elles incarnent l'image de la femme de pouvoir : Baudour, modelée sur l'image de la reine Bathilde, femme de Clovis II⁶, contribue à pacifier un conflit en cours, tandis que Salatrie actualise le *topos* littéraire de la Sarrasine guerrière qui se convertit au catholicisme pour épouser un prince chrétien. Dans les pages qui suivent, les techniques utilisées pour raconter les aventures de ces deux personnages seront donc analysées dans le but de montrer qu'en essayant de rapprocher la mise en prose du discours historique⁷, le remanieur essaie de valoriser le temps mythique des origines

7. — Sur l'écriture de l'histoire et sa genèse, cf. C. CROIZY-NAQUET, « Écrire l'histoire : le choix du vers ou de la prose aux XII^e et XIII^e siècles », *Médiévales*, t. 38, 2000, p. 71-85. Claude Roussel signale que *Bertrand du Guesclin* aussi se situe aux marges du genre épique et de la chronique : cf. Cl. ROUSSEL, « L'Automne de la chanson de geste », *Cahiers de Recherches Médiévales et Humanistes*, t. 12, 2005, p. 15-28 (§ 8 de la version en ligne).

de la monarchie française comme témoignage de l'histoire nationale⁸ et que les femmes, figures de concorde, reflètent l'image d'une politique de la médiation pacifique qui trouvait des échos dans l'actualité. Cette représentation des personnages féminins et des valeurs qu'ils incarnent sera également considérée dans la perspective du succès de la prose au cours du règne de François I^{er} ; en particulier, l'hypothèse sera émise que les personnages en question ont pu faire résonner auprès du public de l'époque des valeurs collectives et des représentations de la réalité propres à leur temps⁹.

La grille d'analyse des mises en prose proposée par Annie Combes¹⁰, qui se fonde sur le degré de proximité au modèle en vers, met en évidence que *Ciperis* rentre dans le groupe des adaptations libres, où seule la structure narrative est respectée. Les deux séquences consacrées à la reine Baudour en sont une preuve ; la plus longue figure au chapitre XVIII, § 4-5 de l'édition critique¹¹ et elle correspond aux laisses 211-212 et 218-221 de la chanson de geste¹². Baudour intervient au moment où Philippe de Hongrie, frère de son mari Ludovis et père incognito de *Ciperis*, essaie de résoudre le conflit à propos de la succession au trône de France ; en effet, à la mort de Dagobert, Ludovis s'est fait proclamer roi, mais *Ciperis* revendique la couronne au nom de l'ascendance de sa femme Orable, fille du feu roi. Baudour joue ici un rôle de médiatrice, car elle parvient à apaiser la colère de *Ciperis* afin que *paix fut faicte*¹³. Au niveau stylistique,

8. — François Suard a mis en évidence que, malgré les contaminations avec le conte folklorique ou le roman, la perspective historique est au centre des proses épiques, surtout pour des remanieurs comme Jean Wauquelin : cf. Fr. SUARD, « Les proses épiques. Difficulté et intérêt du classement », dans *Pour un nouveau répertoire des mises en prose. Roman, chanson de geste, autres genres*, dir. M. COLOMBO TIMELLI, B. FERRARI et A. SCHOYSMAN, Paris, Classiques Garnier, 2014 (*Textes littéraires du Moyen Âge*, 28 – *Mises en prose*, 3), p. 11-32 (ici p. 16-17).

9. — À ce propos, cf. D. COLLOMP, « Faire du vieux avec du neuf ou l'épopée tardive, écho de l'histoire contemporaine », *Cahiers de recherches médiévales et humanistes*, t. 35, 2018, p. 185-203 ; J.-P. MARTIN, « Le paradoxe de l'épopée médiévale : construire la vérité sur le passé avec les outils du conte », *Le Recueil ouvert* [en ligne], 2016 (<http://ouvroir-litt-arts.univ-grenoble-alpes.fr/revues/projet-epopee/199-le-paradoxe-de-l-epopee-medievale-construire-la-verite-sur-le-passe-avec-les-outils-du-conte-populaire>).

10. — A. COMBES, « L'emprise du vers dans les mises en prose romanesques (XIII^e-XV^e siècle) », dans *Le Moyen Âge par le Moyen Âge, même. Réception, relectures et réécritures des textes médiévaux dans la littérature française des XIV^e et XV^e siècles*, dir. L. BRUN, S. MENEGALDO, A. BENGTSSON et D. BOUTET, Paris, Champion, 2012 (*Colloques, congrès et conférences sur le Moyen Âge*, 13), p. 115-140.

11. — *Un mito alla corte di Borgogna*, éd. cit., p. 116-118.

12. — A *Critical Edition* de *Ciperis* de Vigneaux, éd. cit., p. 175-176, 181-185.

13. — *Ibid.*, p. 175, v. 6608. Ce rôle de *regina mediatrix* serait l'avatar de la légende hagiographique qui a été consacrée à la reine, véritable femme de pouvoir car, suivant le récit hagiographique, elle fut nommée régente à la mort de son mari, en 657 (cf. R. FOLZ, « Tradition hagiographique et culte de sainte Bathilde, reine des Francs » ; J. E. MERCERON, « De l'hagiographie », p. 205-206).

19. — Selon Claude Roussel, *Ciperis* formerait avec *Theseus de Cologne*, *Florent et Octavian* et *Florence de Rome*, une sorte d'histoire poétique de Dagobert (Cl. ROUSSEL, « L'Automne de la chanson de geste », p. 4).

de celui-ci dans le sacre de Ludovis-Clovis aux vers 6846-6847²⁰ ; aucun de ces éléments du tropisme cyclique typique des chansons de geste tardives n'est conservé dans la prose.

Le prosateur résume enfin les dialogues que le poète avait composés pour animer le récit, et par lesquels il avait montré la grande capacité diplomatique de la reine. Dans l'exemple qui suit, l'échange entre Ciperis, soucieux de ne pas rompre un serment fait à saint Pierre quant à l'anéantissement de Ludovic, et Baudour, qui privilégie le message christique d'amour et de paix²¹, est raconté succinctement sous la forme de discours rapporté par un narrateur omniscient ; les caractères romains permettent d'identifier les vers conservés de manière plus précise :

*La rouine noble que Jhesus Christ amoit
Au conte Ciperis tant de beaux mos disoit
Et en humiliant tousjours lui prometoit
Qu'en l'honneur de saint Pierre une abbaie feroit,
Et qu'après Ludovis le royaume il aroit ;
Et le Saint Esperit en ce fait se metoit,
Tant que le quens Ciperis celle paix accordoit [...]
Par itel couvenant Ciperis l'ottrioit
Que le roy Ludovis qui couronné estoit
Lui donroit la couronne et s'en deposeroit
Ung jour et une nuit et puis si le rairoit.
Ensement fut juré, Ciperis l'accordoit²².*

Dans la prose, on ne retrouve que de rares éléments du lexique de la source, dont le plus évident est la formule sentencieuse du vers 6938 : *Pour*

22. — *A Critical Edition of Ciperis* de Vigneaux, éd. cit., p. 183-184, laisses 220-221, v. 6923-6965.
23. — *Un mito alla corte di Borgogna*, éd. cit., ch. XVIII, § 4-5, p. 116-118.

faire bon ouvrage ne se parjure on mie. L'autre phrase à allure proverbiale, *Mais n'est si fort courage qui ne mue a la fie*, qui clôt la laisse 220 selon une technique propre à la chanson de geste²⁴, est supprimée, tout comme les chevilles des vers 6962-6964 et, quelques vers plus loin, l'intervention du narrateur dont le simulacre d'oralité annonce la transition avec un autre épisode ayant lieu en même temps, conformément à la technique de l'entrelacement :

*Ne sçay que le chanson on vous allongeroit.
Tous furent d'un acort, la gent que Dieu amoit,
D'aler a Convalence ou Salatrie estoit²⁵ [...].*

*Et a celle heure vint a
Siperis .j. messenger qui ly
conta toute le besongne que
Salatrie avoit faicte a
Qualence²⁶ [...].*

Les motifs rhétoriques caractéristiques du genre de la chanson de geste présents dans le modèle sont donc éliminés au profit d'une prose empreinte de la plus grande sobriété pour être « au plus près du fil chronologique, sans pause ni rupture qui brise la linéarité et donc la vérité du récit²⁷ » ; ce choix stylistique rapproche notre mise en prose des textes historiques comme l'*Histoire ancienne jusqu'à César*²⁸, dont on connaît le succès durable, et pourrait donc être interprété comme un moyen de transmuier le fictionnel en histoire par le biais d'une « esthétique de la sobriété²⁹ » narrative et stylistique visant la mise en valeur de la narration comme témoignage historique.

Dans l'échange entre Baudour et Ciperis cité plus haut, le metteur en prose intervertit également l'ordre des arguments mis en avant par la reine dans le poème : la première place est réservée à l'accord temporel selon lequel Ludovis aura la couronne un jour et une nuit seulement, tandis que l'évocation de la rupture du serment fait à Dieu vient après. La politique prime donc aux yeux du prosateur, soucieux de donner du relief aux

24. — François Suard montre que les parémies permettent de conserver la fonction de communication rituelle qui fonde la relation entre un disant et un écoutant et de redonner vie au langage de la chanson de geste au moment où le texte cesse d'être communiqué par la parole (Fr. SUARD, « La fonction des proverbes dans les chansons de geste des ^{xiv}^e et ^{xv}^e siècles », dans *Richesse du proverbe*, vol. 1, dir. Fr. SUARD et Cl. BURIDANT, *Bien Dire et Bien Apprendre*, t. 3, 1984, p. 131-144) ; cf. aussi T. MATSUMURA, « Les proverbes dans le *Jourdain de Blayes* en alexandrins », *Travaux de linguistique et de philologie*, t. 37, 1999, p. 171-215.

25. — *A Critical Edition of Ciperis de Vigneaux*, éd. cit., p. 185, v. 6972-6974.

26. — *Un mito alla corte di Borgogna*, éd. cit., ch. XVIII, § 6, p. 118.

27. — C. CROIZY-NAQUET, « Écrire l'histoire », p. 79.

28. — Sur le succès de cette compilation historique, cf. entre autres A. ROCHEBOUET, « De la Terre sainte au Val de Loire : diffusion et remaniement de l'*Histoire ancienne jusqu'à César* au xv^e siècle », *Romania*, t. 134, 2016, p. 169-203.

29. — C. CROIZY-NAQUET, « Écrire l'histoire », p. 78.

questions concernant la succession au trône de France, qui trouvaient un écho dans les événements contemporains ; l'élément spirituel, représenté par la fondation d'une abbaye à Corbie et destiné à compenser le parjure prétendu de Ciperis, n'est cependant pas moins important, car on sait qu'il s'agit de l'une des rares données qui ont une correspondance dans l'histoire réelle : la reine Bathilde avait effectivement fait reconstruire le monastère de Corbie, fondé en 550 par sainte Clotilde et par Clotaire I^{er} sous les vocables de saint Pierre, de saint Paul et de saint Étienne³⁰. En 1435 Corbie avait été remise au duc de Bourgogne par le traité d'Arras, mais la ville et l'abbaye furent l'objet de conflits entre le roi de France et le duc de Bourgogne jusqu'en 1477³¹ ; cette donnée du récit évoquait donc un lieu réel où le conflit franco-bourguignon se matérialisait.

Le personnage pacificateur de la reine Baudour, dont on a vu l'ancrage dans la réalité de l'histoire, a aussi un rôle indirect dans l'apaisement du conflit externe avec les Sarrasins venus assiéger la ville impériale de Coualence, *alias* Coblenz, pour venger la mort du père de Salatrie, dont il sera question plus loin ; en effet, la paix entre Ludovis et Ciperis obtenue par l'intermédiaire de la reine permet une aide plus efficace contre les envahisseurs. Baudour-Bathilde est donc une figure de concorde, suivant la tradition hagiographique de ses vies latines, mais aussi conformément à un modèle littéraire qu'illustrent des œuvres comme le *Champion des dames* de Martin le Franc ou la *Concorde des deux langages* de Jean Lemaire de Belges³². Cependant, derrière ces *topoi* littéraires, les lecteurs de la prose pouvaient aussi voir la transposition de femmes de pouvoir contemporaines, comme celles évoquées dans les *Chroniques* de Froissart³³, ou bien la duchesse Marguerite de Bavière, femme de Jean sans Peur, qui fut chargée à plusieurs reprises de sauvegarder la paix dans les principautés méridionales à partir de 1409, ou encore Isabelle de Portugal, femme de Philippe le Bon. En effet, des recherches récentes ont mis en évidence le rôle des duchesses de Bourgogne dans la politique extérieure de l'État

30. — Abbé MARTIN-VAL, *Histoire de Boulogne-la-Grasse et des autres paroisses érigées sur les terres de La Terrière, données par Clotaire III et Ste Bathilde à l'abbaye de Corbie, en 662*, Compiègne, Mennezier, 1891, p. 40-41 ; P.-N. GRENIER, *Histoire de la ville et du comté de Corbie, des origines à 1400*, Paris, Amiens, Picard, Yvert et Tellier, 1910 (*Documents inédits sur l'abbaye, le Comté et la ville de Corbie*), p. 19, 21-28 ; cf. aussi la banque de données Bibale (<http://bibale.irht.cnrs.fr/1425?search=corbie>).

31. — MARTIN-VAL, *Histoire de Boulogne-la-Grasse*, p. 64, 72-79.

32. — J. DEVAUX, « A vostre priere et parole il en vaudra grandement mieulx : images de la médiatrice dans les *Chroniques* de Froissart », dans *Femmes de pouvoir, femmes politiques durant les derniers siècles du Moyen Âge et au cours de la première Renaissance*, dir. E. BOUSMAR, J. DUMONT, A. MARCHANDISSE et B. SCHNERB, Bruxelles, De Boeck Université, 2012 (*Bibliothèque du Moyen Âge*, 28), p. 601-614 (ici p. 602).

33. — *Ibid.*, p. 608-614.

bourguignon entre la fin du xv^e et le début du xvi^e siècle³⁴ ; la dame de paix qu'est Baudour dans *Ciperis* constitue donc indirectement une représentation de la réalité propre au temps où la mise en prose fut composée.

La recherche d'un dépouillement extrême qui conserve uniquement les éléments nécessaires à garantir la progression de l'histoire et l'éloignement systématique du contexte littéraire de la chanson de geste sont également visibles dans le personnage de Salatrie. Dans la chanson de geste, celle-ci était modelée sur les Sarrasines littéraires que leur aspect physique rendaient prédisposées à recevoir la foi catholique ; le poète l'avait décrite par des épithètes formulaires faisant allusion à son *vis cler* et à son *corps plaisant*³⁵, tandis que sa beauté était exaltée dans un court éloge prononcé par Ciperis :

*Le dieu que vous créez, se le povair en a,
Gard vo belle faiture car mon corps n'avis
Longtemps si belle dame, bien ait qui le porta*³⁶.

Cette Sarrasine guerrière n'était pas sans rappeler sa quasi-homonyme Malatrie du *Siege de Barbastre*, tout d'abord dans l'inclination qu'elles partagent pour les étrangers catholiques dont on leur conte la beauté et les exploits³⁷ ; en effet Salatrie prenait la parole pour la première fois pour exprimer en son for intérieur sa volonté de se faire chrétienne et d'épouser l'enfant de Ciperis dont on venait de lui faire l'éloge :

*Par Mahomet, mon dieu ou ly mien corps se fie,
Quant je seray passee haulte mer a navie,
Se je voy és enfans ce que dit celle espie
Qu'ilz soient si tres beaulz et pleins de baronnie,
Je n'arresteray mais se seray baptisie,
Mais qu'avoir en puisse ung qui m'ara noepcoie³⁸.*

Dans la prose, ce monologue intérieur disparaît, bien que l'essentiel de l'intrigue ne change pas ; Salatrie tombe amoureux de l'un des enfants de Ciperis et dévoile son intention d'embrasser la foi catholique par amour :

34. — Cf. A. MARCHANDISSE, « Le pouvoir de Marguerite de Bavière, duchesse de Bourgogne. Une esquisse », dans *Femmes de pouvoir*, p. 493-506 et la bibliographie citée dans cet article, ainsi que dans le reste du volume ; M. SOMMÉ, *Isabelle de Portugal, duchesse de Bourgogne. Une femme de pouvoir au xvr^e siècle*, Villeneuve-d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, 1998 (*Histoire et civilisations*).

35. — *A Critical Edition of Ciperis* de Vigneaux, éd. cit., p. 178, v. 6718, 6755.

36. — *Ibid.*, p. 188, v. 7106-7108.

37. — Cf. par exemple *Le siège de Barbastre*, éd. B. GUIDOT, Paris, Champion, 2000 (*Les Classiques français du Moyen Âge*, 137), p. 143, v. 1537.

38. — *A Critical Edition of Ciperis de Vigneaux*, éd. cit., p. 177, v. 6688-6694.

Salatrie s'apparentait encore à Malatrie pour sa sagacité, qui se manifeste dans son habileté au jeu des échecs pratiqué au château de Couvalence, où elle tenait prisonnières les sept reines mariées aux fils de Ciperis venues à la suite de leurs maris engagés dans l'entreprise militaire contre les Sarrasins :

La vie au château, décrite aux laisses 216-217 et 226, faisait état de la bienveillance et de la générosité de Salatrie, dont le caractère débonnaire se manifestait par le soin avec lequel elle entretenait les sept dames ; l'emploi, en fin de vers, des verbes *honnorer*, *conforter*, *saulver* témoigne de l'importance que le poète attribuait à cette caractéristique de son personnage :

La largesse de la princesse, qui ne manquait pas de *pourvoir vitailles a foison* afin que les dames *aient a planté ce que leur sera bon*⁴², et le raffinement de la vie menée au château complétaient la connotation positive de ce personnage, qui même avant sa conversion au christianisme incarnait un idéal d'harmonie malgré sa force guerrière. Le luxe de sa cour, qui n'était pas sans évoquer en filigrane celui de la cour de Bourgogne, venait nuancer l'agressivité de ses qualités militaires, son courage et son adresse dans le maniement des techniques de guerre, en effaçant l'impression d'étrangeté suscitée par la représentation de la femme combattante⁴³.

43. — Cf. H. SOLTERER, « Figures of Female Militancy in Medieval France », *Signs*, t. 16/3, 1991, p. 522-549 ; D. COLLOMP, « Quand la femme se fait chevalier ou comment concilier mesure

Ces traits du personnage sont conservés par le prosateur, mais dans une portion de texte infiniment plus réduite que les 41 laisses du poème et dans une prose dépouillée et épurée des traits stylistiques typiques de la chanson de geste ; l'élément de la beauté n'est pas repris :

Et a celle heure vint a Siperis .j. messagier qui ly conta toute le besongne que Salatrie avoit faicte a Qualence, et comment l'empreur y estoit mort, et comment elle tenoit les .vij. roynes sans leur faire quelque grief, et quant Siperis le sceut, il en fut moult dolent. Lors se mirent a le voie, et y ala le roy Ludovis, et y menerrent moult grant ost, et chevaucherent tant que il furent auprès de Couvalence ; quant il furent par dela, le roy Ludovis consilla que on envoiaist .j. messagier a Salatrie demander jour de bataille, ou de ost contre ost, ou de cent contre cent, ou d'un chevalier contre ung chevalier. Lors dit Siperis qu'il iroit ; lors s'aparilla moult bien, et fit ordonner ses gens affin que, se il avoit affaire, que il le secourussent ; et s'en ala, et fit tant qu'il entra en la ville, et trouva ou palais Salatrie qui jouoit aux eschiés contre une des .vij. roinez. Lors le salua et lui dit qu'il estoit messagier du roy de Franche et de Siperis qui la l'envoioient ; et quant les roynes virent Siperis, elles le congurent prestement et Siperis leur clugna l'oeul ; et puis Salatrie mena Siperis en sa chambre et manda les .vij. roinez, et sitot que elles furent venues, elles s'enclinarent Siperis, et Salatrie commencha a rire ; si lui demanda Siperis pourquoy elle rioit, et elle lui dit que c'estoit pour ce que il disoit que le roy et Siperis l'envoioient la et c'estoit il meismes⁴⁴.

Dans les deux versions de *Ciperis*, Salatrie témoigne de passerelles possibles entre les mondes chrétien et païen, à une époque où le rêve d'assimiler l'univers musulman à la culture et au pouvoir de l'Occident se manifeste surtout par les nombreux projets de croisade dont les ducs de Bourgogne furent les promoteurs. Notre texte, qui décrit une assimilation plus pacifique du monde païen à la culture occidentale à travers le mariage et une certaine similitude des mœurs par-delà les différences, permettait donc de suggérer une autre option possible dans le conflit avec les Sarrasins, très actuel aussi à l'époque de la composition de la mise en prose⁴⁵.

Ce mode de représentation des rapports avec la civilisation musulmane est l'un des éléments qui ont pu entrer en jeu dans la reprise de la prose au xvi^e siècle. L'intérêt de la proposer aux lecteurs réside en premier

féminine et démesure épique », dans *Romans d'Antiquité et littérature du Nord. Mélanges offerts à Aimé Petit*, dir. S. BAUDELLE-MICHEL, M.-M. CASTELLANI, Ph. LOGIÉ et E. POULAIN-GAUTRET, Paris, Champion, 2007 (*Colloques, congrès et conférences sur le Moyen Âge*, 7), p. 137-157 (ici p. 143-147).

44. — *Un mito alla corte di Borgogna*, éd. cit., ch. XVIII, § 6-7, p. 118.

45. — Cf. R. MANTRAN, « L'évolution de la vision de l'Orient par les Occidentaux du xvi^e au xviii^e siècle », *Cahiers de la Méditerranée*, t. 35-36, 1987, p. 117-123.

lieu dans l'importance qu'avait l'évocation des origines mythiques de la monarchie française à une époque où la conception linéaire dégressive du temps, caractéristique de la culture médiévale, est remplacée progressivement par une conception cyclique qui justifiait l'émulation suscitée par un passé grandiose, dans la conviction que l'âge d'or peut revivre dans le présent⁴⁶ ; pour un roi issu d'une branche cadette de la famille royale comme le fut François I^{er}, les actions héroïques de Ciperis et ses conquêtes militaires extraordinaires pouvaient alors constituer une sorte de projection d'un mythe susceptible d'être réactualisé. Les membres féminins de la famille royale pouvaient eux aussi trouver un correspondant littéraire dans le personnage de la *regina mediatrix*, tant à cause des événements qui caractérisèrent la régence de Louise de Savoie, que pour l'implication de Marguerite de Navarre dans plusieurs affaires du règne. Quant à la représentation des rapports avec les Sarrasins, elle pouvait servir à justifier indirectement les liens commerciaux et politiques de François I^{er} avec Soliman le Magnifique⁴⁷. Les recherches de Robert Mantran ont montré qu'après la chute de Constantinople, l'extension de l'empire ottoman du Nord de l'Afrique jusqu'aux frontières de la Perse et aux plaines de la Hongrie avaient stimulé la publication d'ouvrages qui répondaient à des besoins d'informations à titres différents⁴⁸ ; sans atteindre la valeur du traité polémique que Lemaire publia en 1511⁴⁹, ou des œuvres plus tardives à visée scientifique ou apologétique, comme le *Voyage au Levant* de Pierre Belon ou *La République des Turcs* de Guillaume Postel, notre prose a pu contribuer modestement à véhiculer auprès d'un public large et sous une forme ludique une représentation plus favorable des musulmans.

Le sens de notre prose épique serait alors de justifier le présent et d'indiquer une direction pour le futur ; la possibilité pour le récit de projeter sur un passé lointain et mythique des situations et des interrogations propres à l'actualité a fait en sorte que même un texte littérairement modeste comme le nôtre ait pu contribuer à transmettre des valeurs collectives en devenant ainsi indirectement un instrument utile au pouvoir.

46. — Cf. A. DESBOIS-IENTILE, « Récits des origines et sens du passé au début du xvr^e siècle », *Camenuiae*, t. 11, 2014, p. 1-14 (ici p. 3).

47. — La France envoya un ambassadeur à Constantinople dès 1535.

48. — Cf. A. DESBOIS-IENTILE, « Récits des origines ».

49. — Jean LEMAIRE DE BELGES, *Traicté de la différence des schismes et des conciles de l'Église, avec l'Histoire du Prince Sophy et autres oeuvres*, éd. J. BRITNELL, Genève, Droz, 1997 (*Textes littéraires français*, 484).